

BURKINA FASO



UNITE - PROGRES - JUSTICE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRIcoles

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

**Rapport de suivi-évaluation de l'état d'installation
de la campagne agropastorale 2019/2020 et de la
situation alimentaire et nutritionnelle courante
des ménages**

Juillet 2019



SOMMAIRE

LISTE DES FIGURES	2
LISTE DES TABLEAUX	2
LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXES	2
SIGLES ET ABBREVIATIONS	3
POINTS SAILLANTS	5
INTRODUCTION	6
1. METHODOLOGIE.....	8
2. SITUATION PLUVIOMETRIQUE ET HYDROLOGIQUE.....	9
2.1. <i>Situation pluviométrique</i>	9
2.2. <i>Situation hydrologique</i>	14
3. ÉTAT D'INSTALLATION DE LA CAMPAGNE AGROPASTORALE.....	15
3.1. <i>Niveau de soutien à la campagne</i>	15
3.1.1. Soutien à la campagne agricole	15
3.1.2. Soutien à la campagne pastorale.....	18
3.2. <i>Opérations culturales</i>	19
3.3. <i>État végétatif/stades phénologiques</i>	20
3.4. <i>Situation phytosanitaire</i>	20
4. SITUATION PASTORALE	21
4.1. <i>Situation des pâturages, des points d'eau et SPAI</i>	21
4.2. <i>Etat des transhumances et des conflits</i>	22
4.2.1. État des transhumances	22
4.2.2. Situation des conflits	22
5. SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE COURANTE.....	23
5.1. <i>Disponibilités</i>	23
5.1.1. Disponibilités de céréales.....	23
5.1.2. Disponibilité des produits animaux et halieutiques.....	23
5.1.3. Disponibilités des produits forestiers non ligneux (PFNL).....	24
5.1.4. Disponibilités des produits maraichers	24
5.2. <i>Accessibilité</i>	24
5.2.1. Approvisionnement des marchés agricoles.....	24
5.2.2. Approvisionnement des marchés à bétail.....	25
5.2.3. Niveaux et variation des prix.....	26
5.2.4. <i>Termes de l'échange bétail/céréales</i>	30
5.2.5. <i>Niveau et variation des PFNL</i>	31
5.3. <i>Situation des sources de revenus et stratégies d'adaptation</i>	32
5.4. SITUATION SANITAIRE ET NUTRITIONNELLE.....	32
5.4.1. <i>Etat nutritionnel des enfants de moins de 5 ans</i>	32
5.4.2. <i>Situation de la prise en charge (quantité d'intrant ou si rupture)</i>	32
5.4.3. <i>Situation des cas de maladies (paludisme, anémie, diarrhée, dengue, etc.)</i>	32
5.4.4. <i>Etat physique et sanitaire des animaux</i>	33
6. SITUATION DES DANGERS ET VULNERABILITES	33
7. SITUATION DES INTERVENTIONS HUMANITAIRES	34
8. PERSPECTIVES ALIMENTAIRES	35
9. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	36
ANNEXES	38

Liste des figures

Figure 1 : Pluviométrie cumulée du 1er avril au 10 juillet 2019	10
Figure 2 : CUMUL PLUVIOMETRIQUES SAISONNIERS DU 1ER AVRIL AU 10 JUILLET 2019 COMPARES A CELUI DE 2018	11
Figure 3: Cumuls pluviométriques saisonniers du 1er avril au 10 juillet 2019 comparés à la normale 1981-2020	12
Figure 4: Indice Normalisé Différentiel de Végétation (NDVI) à la 1ère décade de juillet 2019	13
Figure 5: Anomalies de Croissance de la Végétation à la 1ère décade de juillet 2019	14
Figure 6: Niveau et variation des prix de céréales.....	27
Figure 7: Niveau et variation des prix des produits de rente	28
Figure 8 : Variation des prix du Taureau	28
Figure 9: Niveau et variation des prix du bélier	29
Figure 10: Niveau et variation des prix	29

Liste des tableaux

Tableau I : situation des appuis de l'Etat en semences, engrais et produits phytosanitaires enregistrés au niveau des différentes DRAAH.....	15
Tableau II: Situation des appuis en équipements aratoires et phytosanitaires enregistrés au niveau des différentes DRAAH.....	16
Tableau III: Situation des appuis des partenaires et autres pour la production	17
Tableau IV: kits (unités) et semences octroyés par le PADEL-B en 2019 (subvention à 80%).....	18
Tableau V: Composition des kits pêcheurs, apicoles et aquacoles	19
Tableau VI : Situation des TDE au mois de juin 2019	30
Tableau VII: Niveau et variation des prix des PFNL	31
Tableau VIII : Situation des PDI à la date du 30 juin 2019	34
Tableau IX : Situation des interventions.....	34

Liste des Tableaux en Annexes

Annexe 1 : situation des prix des SPAI dans les différentes régions	38
---	----

Annexe 2 : Situation de la transhumance.....	38
Annexe 3 : produits animaux disponibles dans les régions (lait, viande, œufs)	39
Annexe 4 : situation des foyers dans les régions des Hauts Bassins et du Sud-Ouest	40

Sigles et abréviations

ANAM	Agence Nationale de la Météorologie
ARAA	Agence Régionale de l'Agriculture et l'Alimentation de la CEDEAO
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CRS	Catholic Relief Service
DGEAP	Direction Générale des Espaces et Aménagements Pastoraux
DGESS	Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles
DGPA	Direction Générale des Productions Animales
DGPV	Direction Générale des Productions Végétales
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
DGSV	Direction Générale des Services Vétérinaires
DMP	Productivité de Matière Sèche
DN	Direction de la Nutrition
DRAAH	Direction Régionale de l'Agriculture et des Aménagements Hydro agricoles
DRFSNFAH	Direction Régionale de la Femme, de la Solidarité Nationale de la Famille et des Actions Humanitaires
DRRAH	Direction Régionale des Ressources Animales et Halieutiques
EPA	Enquête Permanente Agricole
FAO	Food and Agriculture Organization
GTP	Groupe de Travail Pluridisciplinaire
MAM	Malnutrition Aiguë Modérée
MAS	Malnutrition Aiguë Sévère
NDVI	Normalized Differential Vegetation Index
OCADES	Organisation Catholique pour le Développement Et la Solidarité
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAPSA	Projet d'Amélioration de la Productivité agricole et de la Sécurité Alimentaire
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PPA	Peste Porcine Africaine
PPCB	Péri Pneumonie Contagieuse Bovine
PRAPS	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
PRESASS	Prévision Saisonnière pour l'Afrique Soudano Sahélienne
SAP	Système d'Alerte Précoce
SE-CNSA	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
SIG	Système d'Information Géographique
SIM	Système d'Information des Marchés
SIP-BF	Système d'Information sur le Pastoralisme du Burkina Faso
SONAGESS	Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité Alimentaire
SPAI	Sous-Produits Agro-Industriels
SP-CONACILSS	Secrétariat Permanent du Comité National du CILSS

SP-CONASUR	Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
SP-CVEL	Secrétariat Permanent en charge de la gestion des Crises et Vulnérabilités en Élevage
SSAI	Stock de Sécurité Alimentaire et d'Intervention
TDE	Termes De l'Échange

Points saillants

- installation normale à tardive de la campagne agricole humide,
- physionomie de la campagne passable dans la plupart des régions,
- faible niveau de développement du pâturage naturel,
- état d'embonpoint faible à moyen des animaux,
- réduction des emblavures du fait de l'insécurité civile,
- niveau de soutien aux producteurs inférieur à celui de la campagne écoulée,
- résurgence de la chenille légionnaire d'automne,
- occupation préoccupante des terres d'exploitation agropastorales par les sociétés immobilières dans la région du Centre,
- déplacement de nombreux éleveurs des zones pastorales soumises à l'insécurité vers d'autres communes plus paisibles,
- difficulté d'écoulement des produits céréaliers (maïs).
- Baisse des prix des céréales

Introduction

Le ministère en charge de l'Agriculture des Aménagements Hydro-agricoles, de concert avec les autres acteurs sectoriels œuvrant dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tiennent annuellement des missions conjointes de suivi et d'évaluation de la campagne agropastorale, et de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages. Selon les prévisions pluviométriques saisonnières, pour la période Juin-Juillet-Août (JJA) 2019, les cumuls pluviométriques désormais attendus seraient équivalents à la normal avec une tendance déficitaire dans l'ensemble des régions du pays. Aussi, le début de la saison des pluies dans les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, du Plateau Central, du Centre et de la partie nord de la Boucle du Mouhoun, serait tardif à tendance normale et cela contrairement aux autres régions du reste du pays où il serait attendu, une installation précoce à tendance normale. De plus, la prévision des caractéristiques agro-climatiques 2019 indiquerait des séquences sèches longues à tendance normale au début de cette saison de pluie sur l'ensemble du territoire à l'exception des régions du Sud-Ouest, des Cascades, des Hauts Bassins ainsi que d'une portion sud de la Boucle du Mouhoun où il est attendu inversement des séquences sèches normales, cependant à tendance longue.

L'installation de la présente campagne agropastorale, tributaire du début de la saison des pluies, se fait de manière progressive et disparate avec en effet, un début effectif des opérations culturales par endroit et de la régénération du tapis herbacé, n'étant pour l'instant favorable qu'aux petits ruminants.

Face aux risques de sécheresses en début de saison, des inondations et des attaques parasitaires, des conflits intercommunautaires dans les localités ayant accueillis les PDI et de la réémergence de certaines pathologies animales, le dispositif national de veille sur la sécurité alimentaire que le SAP anime depuis des années, s'active pour sonner promptement l'alerte s'il y a lieu, en vue d'une prise de décision rapide et efficace afin de minimiser la survenue d'éventuels chocs majeurs et/ou d'inhabituelles situations pas commodes. C'est dans ce cadre que la première mission conjointe de suivi et d'évaluation de la campagne agropastorale 2019/2020 et de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages a été organisée dans les différentes régions.

Le présent rapport issu de l'analyse des différentes structures du dispositif met l'accent sur les grandes lignes suivantes :

- la situation pluviométrique et hydrologique ;

- l'état d'installation de la campagne agropastorale 2019/2020 ;
- les disponibilités ;
- l'accessibilité ;
- les stratégies d'adaptation des ménages ;
- la situation sanitaire et nutritionnelle ;
- la situation des catastrophes et interventions humanitaires ;
- la situation des dangers et vulnérabilités ;
- les perspectives alimentaires et les recommandations.

1. Méthodologie

Cette mission de suivi de la campagne agropastorale 2019/2020 et d'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages s'est déroulée du 14 au 20 juillet 2019. Elle a connu la participation des structures étatiques (ANAM, SE/CNSA, DGEAP/MRAH, DGRH/MRAH, STA, DGSV/MRAH, DGESS/MAAH, DGPV/MAAH, SP/PAM, SONAGESS, DGEVCC/MEEVCC, DGRE/MEA, DGPA/MRAH, DGESS/MRAH, SP/CONASUR, DN, SP/CONACILSS, SP/CVEL), des projets et programmes (P1P2RS), des ONG (ACF et GIZ), de la Société Civile (CIC/B) et le système des nations unies (FAO).

L'objectif global de ladite mission, était d'apprécier l'état d'installation de la campagne agropastorale 2019/2020 et d'évaluer la situation alimentaire et nutritionnelle courante et prévisionnelle des ménages.

A cet effet, il s'agissait au cours de cette mission de collecter et d'analyser des informations sur la situation pluviométrique et hydrologique, l'état d'installation de la campagne agropastorale, la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages, la situation sanitaire et alimentaire du bétail, la situation des marchés agricoles et à bétail, les perspectives alimentaires et les recommandations.

Les participants à la mission ont été répartis en six axes composés de douze équipes qui ont sillonné les treize (13) régions. Ces équipes ont participé à des rencontres régionales regroupant les différentes structures techniques déconcentrées en charge de la météorologie, de l'agriculture, de l'eau, de la santé, des ressources animales, de l'action humanitaire et de l'environnement. Ces rencontres ont enregistré aussi la participation des collectivités territoriales et administratives ainsi que celle des partenaires intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les différentes équipes ont également tenu des entretiens avec des producteurs, des commerçants, des consommateurs, et ont visité des sites de production agricole présentant des anomalies. Ces échanges ont surtout eu lieu dans les zones les plus exposées à des difficultés alimentaires. De même, certains marchés clés des régions ont été visités en vue d'évaluer/d'apprécier directement l'état des stocks (paysans, commerçants et institutionnels), l'offre et la demande, le niveau des prix et les flux.

2. Situation pluviométrique et hydrologique

2.1. Situation pluviométrique

La campagne agropastorale humide 2019/2020 a été caractérisée par une installation normale à tendance tardive des pluies sur la majeure partie du pays même si certaines localités ont connu un démarrage précoce de la saison. En effet, les mois de mai et de juin ont connu des précipitations utiles qui ont permis de réaliser des opérations de labour et de semis dans certaines zones du territoire. C'est par exemple le cas des communes de Bana, de Kona, de Gassan, de Gomboro, de Toéni, de Dédougou dans la région de la Boucle du Mouhoun, de Oroukua et de Kpuéré dans la région du Sud-Ouest ainsi que la région des Cascades. Cependant, cette période d'installation de la saison a été marquée par des séquences sèches généralement longues sur la majeure partie du territoire. Cette situation a occasionné des resemis, un retard de croissance des cultures. En plus de ce caractère plus ou moins irrégulier de l'activité pluviométrique, des événements météorologiques tels que les grands vents ont été enregistrés dans certaines localités des régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins, du Centre Nord et du Sahel. C'est véritablement à la dernière décade de juin et à la première décade de juillet que les pluies ont été relativement régulières sur la majeure partie du pays marquant ainsi l'installation définitive de la campagne agropastorale.

L'analyse de la situation pluviométrique sur l'ensemble du territoire indique que les cumuls pluviométriques saisonniers sur la période du 1er avril au 10 juillet 2019 ont varié entre 36.7 mm en 3 jours de pluie à Markoye dans l'Oudalan et 440.0 mm en 17 jours de pluie à Dano dans le Ioba (Figure1).

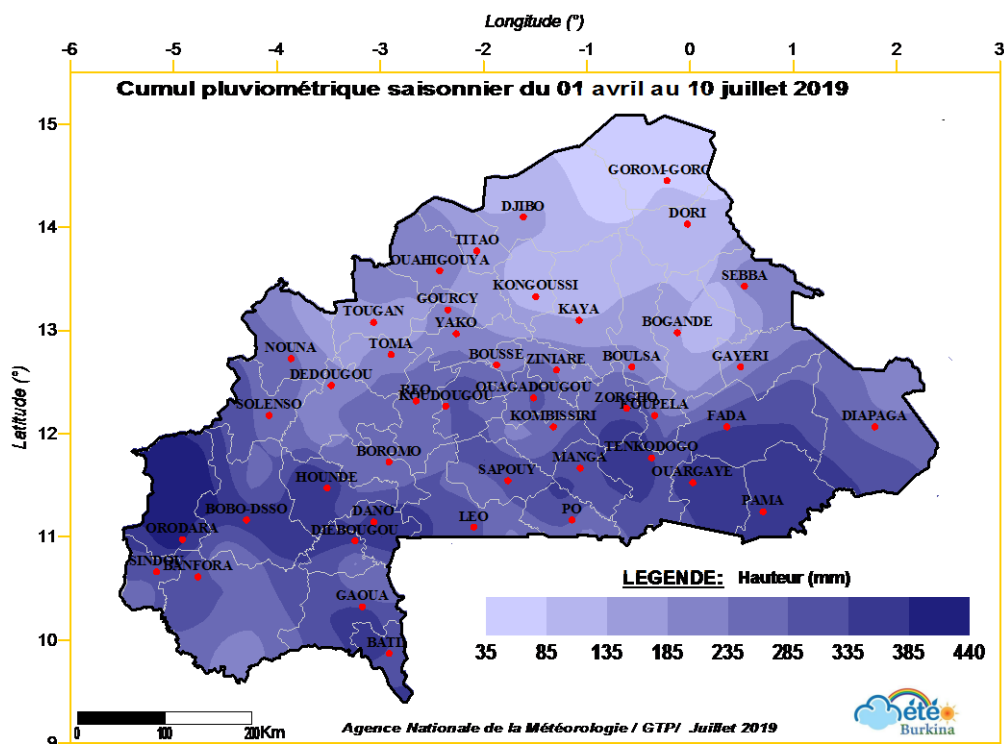


Figure 1 : Pluviométrie cumulée du 1er avril au 10 juillet 2019

Ces cumuls pluviométriques saisonniers sur la période du 1er avril au 10 juillet 2019, comparés à ceux de l'année précédente 2018 et pour la même période ont été excédentaires à tendance normale sur la majeure partie du territoire. Ainsi, des écarts positifs ont été notés à Farako-Bâ avec +122.1 mm en 21 jours de pluie, +206.9 mm en 26 jours de pluie à Fada N'Gourma, +135.6 mm en 14 jours à Kantchari, +159.8 mm en 20 jours à Matiacoali, +187.3 mm en 20 jours à Diabo, +131.5 mm en 12 jours de pluie à Koupela, +176.8 mm en 11 jours de pluie à Kando, +314.3 mm en 19 jours à Karango, 243.0 mm en 12 jours à Koper, 207.2 mm en 11 jours de pluie à Ouéssa, etc. Des déficits ont été également observés dans certaines zones des régions du Centre-Nord, de l'Est, des Cascades, des Hauts-Bassins, du Sud-Ouest, du Plateau Central, de la Boucle du Mouhoun, du Nord et du Sahel. C'est le cas de Bagassi avec un écart négatif -104.0 mm, -173.9 mm à Loumana, -160.5 mm à Mangodara, -158.8 mm à Banfora, -117.0 mm à Kpuere, -95.5 mm à Oursi, etc. (Figure 2).

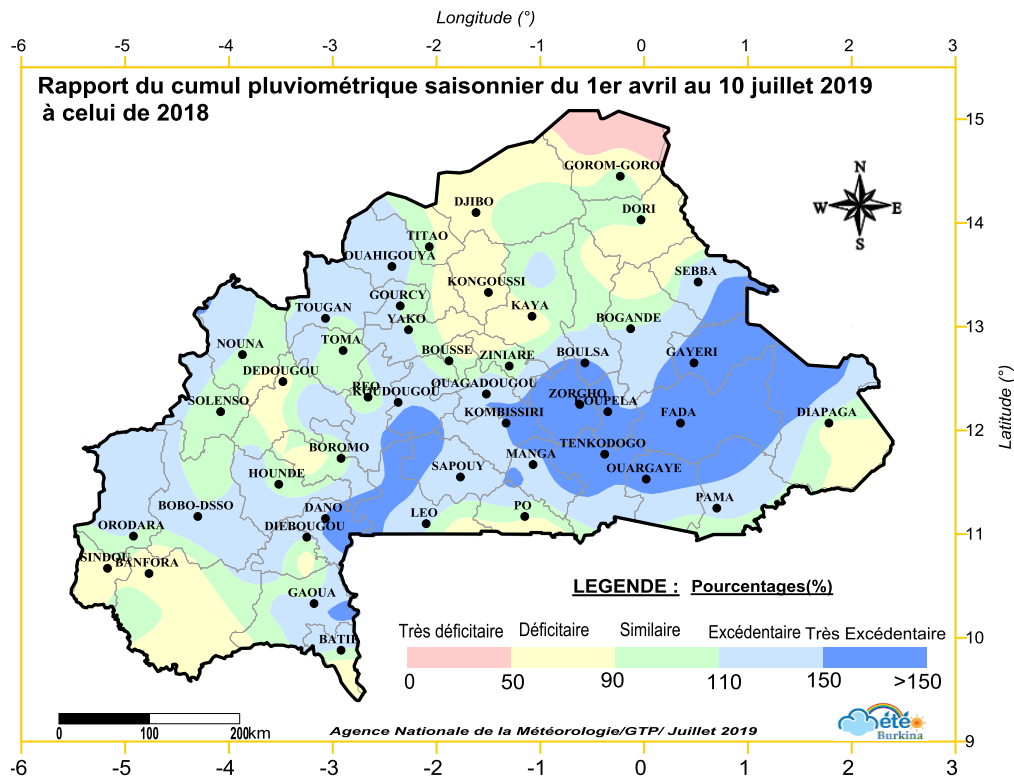


Figure 2 : CUMUL PLUVIOMETRIQUES SAISONNIERS DU 1ER AVRIL AU 10 JUILLET 2019 COMPARES A CELUI DE 2018

Comparativement à la normale (moyenne 1981-2010), pour la même période du 1er avril au 10 juillet 2019, ces cumuls pluviométriques ont été excédentaires à tendance similaire sur la majeure partie du pays. C'est le cas par exemple de certains postes comme celui de Toéghin qui a enregistré un écart positif de +154.5 mm, Titabé avec +162.5 mm, Toussiana avec +170.9 mm, Solhan avec +172.5 mm, Garango avec +185.1 mm, etc.

Cependant des déficits pluviométriques ont été également enregistrés dans d'autres localités du pays tels que Mangodara avec -171.1 mm, Tiébele avec -137.5 mm, Loumana avec -112.0 mm, Di-Sourou avec 105.6 mm, Sidéradougou avec -102.0 mm, etc. (Figure 3).

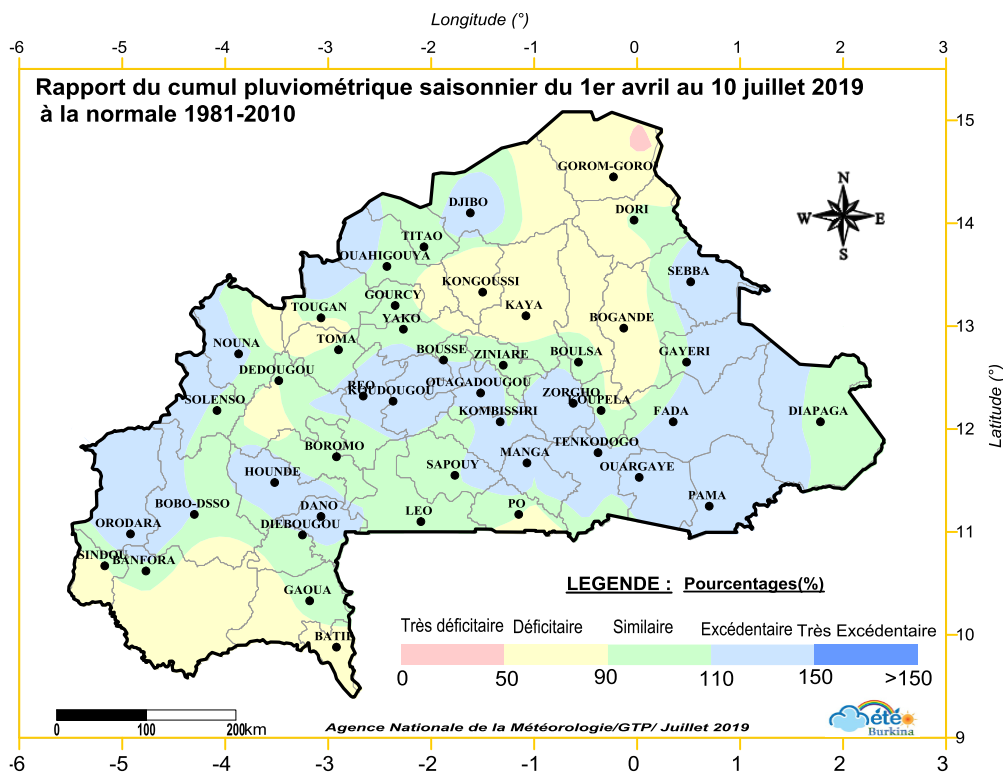


Figure 3: Cumuls pluviométriques saisonniers du 1er avril au 10 juillet 2019 comparés à la normale 1981-2020

L'Indice Normalisé Différentiel de Végétation à la première décade de juillet 2019 indique une assez bonne couverture végétale sur la majeure partie du pays. Cette densité de la végétation est beaucoup plus remarquable dans les régions du Centre-Sud, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins, des Cascades, du Sud-Ouest et du Centre-Ouest et la partie sud de la région de l'Est (Figure 4).

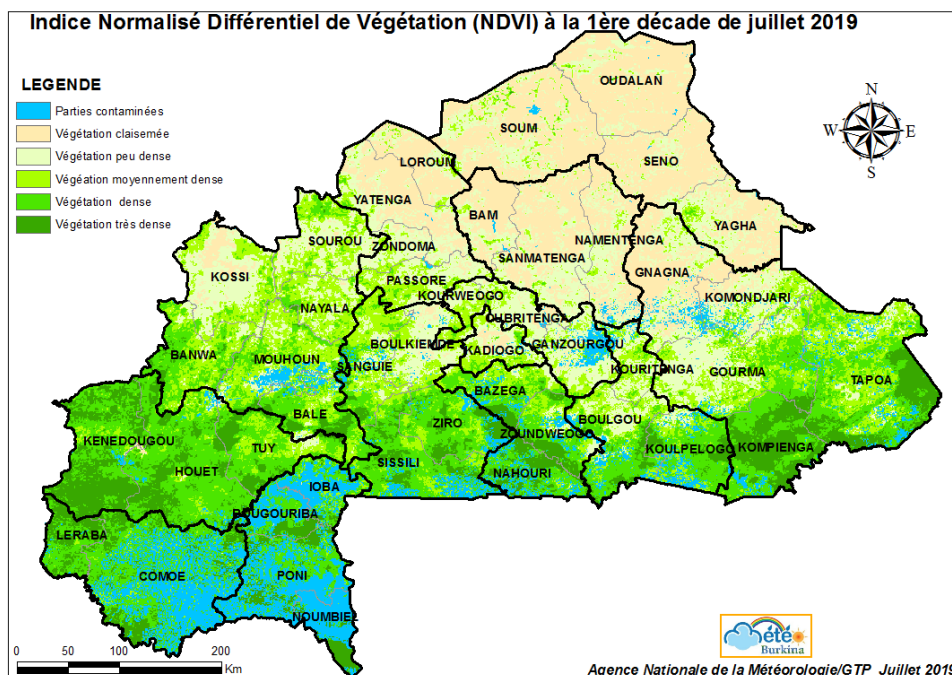


Figure 4: Indice Normalisé Différentiel de Végétation (NDVI) à la 1ère décade de juillet 2019

Cet indice Normalisé Différentiel de Végétation à la 1ère décade de juillet 2019, comparé à la moyenne 2001-2010 pour la même période, révèle dans son ensemble une avancée de croissance de la végétation dans les trois zones climatiques du pays. Des îlots d’anomalies positives apparaissent dans la partie ouest de la région des Hauts-Bassins, des Cascades, au Sahel, à l’Est et le Centre-Est et le Sud de la région du Centre-Ouest. En plus de cette avancée de croissance végétative dans ces zones, il existe aussi des étendues importantes de similitudes de croissance dans certaines localités notamment la moitié sud du territoire. Dans l’ensemble, on pourrait affirmer que la végétation a été positivement impactée par les quantités importantes de précipitations en ce début de saison pluvieuse quand bien même tardive (Figure 5).

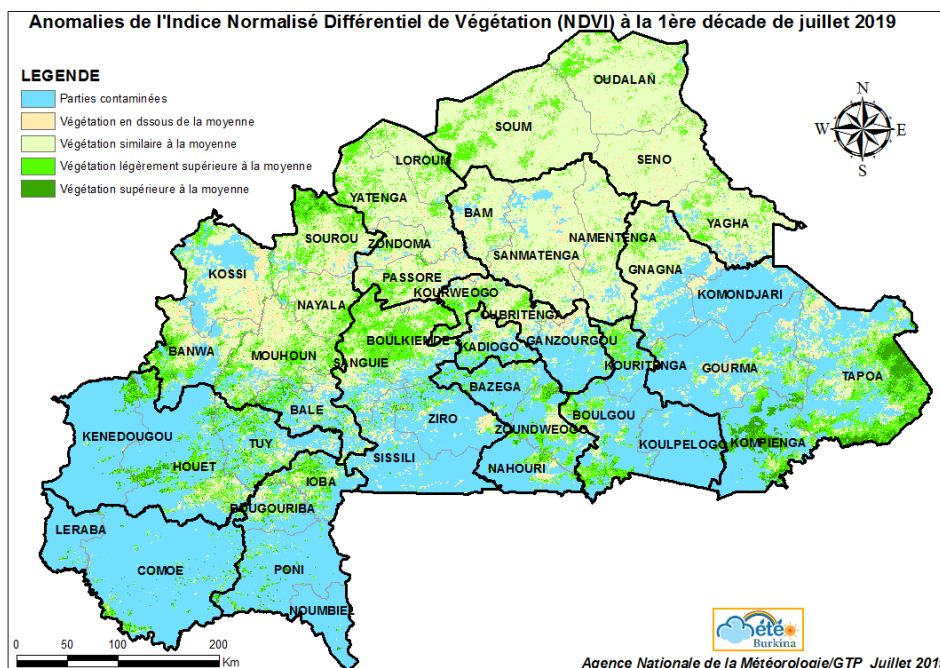


Figure 5: Anomalies de Croissance de la Végétation à la 1ère décade de juillet 2019

2.2. Situation hydrologique

Les pluies déjà enregistrées depuis le début de la saison hivernale ont permis d'avoir une certaine quantité d'eau au niveau des différents points d'eau. Le niveau de remplissage de ces points d'eau ; à la date du 10 juillet 2019 ; variait de très faible (Séguénéga ; Toussiana, Moussodougou ou Comoé) à bon (Loumbila ; Ziga et de Ouaga (2+3) ; Komienga ; Bagré et Tapoa).

Comparativement à leur niveau normal à la même période, plusieurs barrages des localités du Sahel, du Nord, des Cascades, du Centre-Ouest, de la Boucle du Mouhoun et du Plateau Central enregistrent des déficits. Cela s'expliquerait par un déficit pluviométrique enregistré au mois de juin.

Aussi, l'état physique de plusieurs barrages est défectueux avec surtout le phénomène d'envasement accéléré des cuvettes. Toutefois ; il faut signaler que les pluies survenues le 1er juillet dernier ont occasionné une grande dégradation du barrage de Pella dans la province du Boulkiemdé. En effet, la poussée de l'eau a créé un trou béant et, si rien n'est fait, la digue risque de céder les prochains jours.

3. État d'installation de la campagne agropastorale

3.1. Niveau de soutien à la campagne

3.1.1. Soutien à la campagne agricole

A l'instar des précédentes campagnes agropastorales, l'Etat et ses Partenaires ont apporté des appuis aux producteurs pour cette campagne. Il s'agit d'appuis en semences de variétés améliorées, en produits phytosanitaires, en engrais minéraux, en matériels et équipements agricoles, en des kits d'élevage, des aménagements de bas-fonds et aménagements type CES/DRS. Toutefois, il faut signaler que dans l'ensemble le niveau de soutien pour la présente campagne agropastorale demeure inférieur par rapport à celui de la campagne écoulée.

La situation de ces appuis se présente comme suit :

Tableau I : situation des appuis de l'Etat en semences, engrais et produits phytosanitaires enregistrés au niveau des différentes DRAAH

DRAAH	APPUI EN SEMENCES			APPUI EN ENGRAIS			APPUI EN PESTICIDES		
	Quant.rec	Quant.dis	Taux.dis	Quant.rec	Quant.dis	Taux.dis	Quant.rec	Quant.dis	Taux.dis
Est	363,7 19	290,1	80%	824,5 5	272, 10	33%	-	-	-
Centre-Est	388,3 54	296,1 10	76,2 5%	853,9 50	442,6 00	51,8 3%	1903	1903	100 %
Sud-Ouest	242,5 98	234,7 56	96,7 7%	623,2	569,1 5	91,3 3%	-	-	-
Cascades	283,1	283,1	100 %	829	829	100 %	-	-	-
Plateau Central	126, 210	-	-	191,4 5	-	-	1 000*	-	-
Centre	70, 540	-	-	178,5	-	64,9 1%	900	-	-
Centre-Sud	210, 084	-	47,9 4%	6442 5	-	-	900	-	-
Boucle du Mouhoun	616,9 10	351,7 44	57%	6391, 55	-	-	4 900	-	-
Hauts-Bassins	801,4 96	798,2 60	99,6 %	949	-	-	2 310	-	-
Sahel	80,90 0	57,64 1	71,2 5%	330	58,5		1020	-	-
Centre-Nord	113,5 20	-	-	583	-	-	900	300	33,3 3%
Centre-Ouest	-	270,	71%	130,4	53,46	41%	-	-	-

		167		01					
Nord	118, 687	80,21	67,5 8%	675,4 5	378,3 4	46,6 1%	-	-	-
Total	3421, 5	2662, 1	-	1320 4,3	2603, 15	-	13 833	2203	-

❖ **Source** : SAP/GTP, juillet 2019

❖ **NB** : *bio-pesticides ; quantités de semences et engrais en tonnes (t) ; quantités de pesticides en litres (l).

Tableau II: Situation des appuis en équipements aratoires et phytosanitaires enregistrés au niveau des différentes DRAAH

DRAAH	Equipements aratoires			Equipements phytosanitaires		
	Reçus en unités	Distribués en unités	Taux de distribution	Reçus en unités	Distribués en unités	Taux de distribution
Est	2028	-	-	-	-	-
Centre-Est	108	63	58,33%	474	474	100%
Sud-Ouest	1638	1198	73,14%	-	-	-
Cascades	1128	1128	100%	-	-	-
Plateau Central	1 431	-	-	-	-	-
Centre	587	-	-	23	-	--
Centre-Sud	1 178	--	-	470	-	-
Boucle du Mouhoun	-	-	-	978	-	-
Hauts-Bassins	2 715	1 615	59,48%	306	-	-
Sahel	761	143	18,79%	657	-	-
Centre-Nord	1154	-	-	474	387	81,65%
Centre-Ouest	2 426	1382	57%	-	-	-
Nord	1 650	-	-	-	-	-
Total	16 804	-	-	3382	-	-

Source : SAP/GTP, juillet 2019

❖ Soutiens des partenaires et autres pour la production

Tableau III: Situation des appuis des partenaires et autres pour la production

Régions	Partenaires/Projets/ Programmes	Nature du soutien	Acquisitions	Superficies (ha)	Quantités
Est	ADCV, PAM, PSAE	Réhabilitations et Aménagements	Cordons pierreux	90** + 822	-
			Bas-fonds	409,83	-
			Demi-lunes	50	-
			Zaï	211	-
Centre-Est	Partenaires*	Mise à disposition et aménagements	-Kits de réalisation CES/DRS	-	51 unités
			-Périmètres irrigués	137** + 20	-
Cascades	Projet Tuuma, Projet PIGO	Mise à disposition et Aménagements	Semences améliorées de riz	-	480 kg
			Engrais (NPK+Urée)	-	13,5 t
			Bas-fonds	138	-
Sud-Ouest	PAH/GIZ	Mise à disposition	semences	-	10298 kg
			Boutures de patates douces à chaire orange	-	32000 unités
Plateau Central	PRP, P1P2RS, PPIV, SAPEP, ABN-G/SOLIDAR SUISSE, RESA-PCL, PNGT2-3 TIIPALGA	Réhabilitations et Aménagements	Bas-fonds (185,5), Périmètres irrigués (03ha), BCER (54 unités), Puits maraichers (2), Cordons pierreux (1373,28 ha), Zaï (49 ha réhabilités)		
Centre-Sud	SAPEP, PAPSA	Aménagements	Bas-fonds	15	-
			Périmètres irrigués	8	-
Hauts Bassins	Prosol, PAPFA, LONAB, Action Contre la Faim, PRP	Bas-fonds (130ha), Plants pour végétalisation (59118 pieds), semences (>20t), engrais (150t), unités aratoires (66 unités), jardins de santé (06), forages et puits maraichers (40 réalisations en cours), aires de séchages (06), volaille et petits ruminants etc.			
Boucle du Mouhoun	USCCPA	Mise à disposition	Semences		6792 kg
			Engrais (NPK+Urée)		158t
Sahel	FAO, RESA, DRC, AGED_PLAN, VSF, OCADES	Mise à disposition et Aménagements	Semences (31513 kg), Engrais (NPK+Urée=58,5t) Unités aratoires (98 unités), Bas-fonds (10ha), terres dégradées récupérées(822,5ha), BCER (14)		
Centre-Nord	Partenaires*		Cordons pierreux (2172ha), Zaï (5818 ha), Demi-lune(354ha), fosses fumières (340 unités), fumures organiques produites (10111 t).		
Nord	FAO, Projet Neertamba, Projet SOS Sahel	Mise à disposition	semences		47743 kg

3.1.2. Soutien à la campagne pastorale

En soutien à la production animale et halieutique en ce début de campagne pastorale, des intrants ont été mis à la disposition des producteurs par le Ministère en charge des Ressources Animales et Halieutiques. Il s'agit à cet effet, de remise de kits de production notamment fourragers, aquacoles, apicoles et de pêches, subventionnés à 80% par le Projet d'Appui au Développement du secteur de l'Élevage au Burkina Faso (PADEL-B). Des semences fourragères ont été également mis à la disposition des producteurs à prix subventionnés soit à 75FCFA le kg. Le tableau ci-dessous présente la situation des kits et semences attribués aux producteurs et enregistrés dans les différentes DRRAH.

Tableau IV: kits (unités) et semences octroyés par le PADEL-B en 2019 (subvention à 80%)

N°	Régions	Semences four.	Kits four.	Kits pêche	Kits aquacoles	Kits apicoles
1	Boucle du Mouhoun	8 930	44	04	18	16
2	Cascades	10 180	14	04	10	08
3	Hauts-Bassins	10 720	32	04	10	12
4	Sud-Ouest	5 250	23	04	00	12
5	Centre	31 110	15	04	15	06
6	Centre- Sud	8 600	16	04	09	12
7	Centre-Ouest	150	35	04	00	08
8	Nord	5 550	26	04	00	06
9	Centre-Nord	-	15	04	00	08
10	Centre-Est	7 130	27	04	18	08
11	Plateau-Central	5 865	17	04	00	06
12	Sahel	-	10	04	00	06
13	Est	7 680	19	04	00	12
	Réserves	7 750	07	08	00	15
TL		108 915	300	60	80	135

Sources : DGPA

Les semences fourragères mises à la disposition des producteurs sont composées de maïs, de sorgho, de niébé, de soja, de mil, et de mucuna. Elles ont été entièrement distribuées aux producteurs dans la plupart des régions au passage de la mission, exception faite de la région du Sahel où elles sont en cours d'acheminement dans les directions provinciales.

Quant aux kits fourragers ils sont composés d'une (01) charrette tombereau, deux (02) caissons, deux (02) fourches, deux (02) paires de gants, deux (02) paires de bottes et d'une (01) faucheuse mécanique.

De plus, certaines provinces ont reçues de la part de certains partenaires, des semences composées de de maïs, de sorgho, de niébé, de soja, de mucuna et de mil. En effet, les provinces de la Kossi et des Banwa dans la Boucle du Mouhoun, ont reçu 1200 kg de semences fourragères de la part du P1P2RS. La même quantité de de semence est en cours de réception dans la région du Plateau Central.

La composition des autres kits se présente comme suit :

Tableau V: Composition des kits pêcheurs, apicoles et aquacoles

Kits apicoles	Kits aquacoles	Kits pêcheurs
Ruche, fumoir, gangs, combinaison, support ruche, brosses, seau, lève cadre	Alevins, filets, aliment, piège à éperviers, épuisette	Nappe de filet, bobine, flotteurs, pagaies à pirogue, hameçons,

Source : DGPA

Les distributions de ces équipements sont en cours dans la plupart des régions.

3.2. Opérations culturelles

A la première décade de juillet, les opérations culturelles dominantes sont le labour et le semis. Leur niveau de réalisation varie d'une région à une autre et selon les types de spéculations. Ainsi, le niveau d'exécution du labour et des semis varie de 25% à 100% pour les céréales et les légumineuses.

Par ailleurs, on note un début de sarclage avec un taux d'exécution estimé à 25% pour les premiers semis.

D'une manière générale, l'installation de la campagne a été difficile. En effet, les pluies utiles ont été rares dans plusieurs localités courant mai et juin si bien que très peu de producteurs ont pu effectivement procéder aux semis à bonne date. Le retard a été constaté dans toutes les localités à l'exception du Yagha, du Ganzourgou où la situation est jugée normale.

Pour ce qui concerne les cultures fourragères, le niveau des opérations variait d'une région à une autre en fonction de l'état d'installation de saison des pluies.

Par exemple, à la deuxième décade de juillet, elles n'ont pas encore démarré dans la Boucle du Mouhoun alors que dans le Sud-Ouest et les Cascades, les semis avaient débuté.

3.3. État végétatif/stades phénologiques

La physionomie de la campagne est passable dans la plupart des régions. Le stade phénologique dominant pour les céréales est la levée, à l'exception des cultures de basfonds et des semis précoces qui sont au stade montaison. A la première décade de juillet 2019, le taux de la levée se situe entre 0 à 25% dans les régions du Centre, du Plateau Central, du Sahel, du Centre-Nord, du Nord et 50% à 75% dans les autres régions. Ce taux a atteint 100% pour le coton et l'igname dans la région des Cascades. La montaison, quant à elle, est estimée à 25%. De même, il est observé par endroits un début de tallage pour les premiers semis au niveau des régions du Plateau Central, du Centre-Sud, de l'est, du Centre-Est, du Sahel et des Hauts-Bassins.

Globalement, ces taux sont inférieurs à ceux de la campagne écoulée à l'exception du Ganzourgou où le taux est supérieur.

3.4. Situation phytosanitaire

A travers la surveillance phytosanitaire, la réapparition de la chenille légionnaire d'automne a été constatée dans toutes les régions excepté celles du Nord et du Centre-Nord. L'ampleur de l'infestation est assez faible à nos jours, en raison du faible développement des cultures. L'infestation a concerné la culture du maïs, du sorgho et du riz. Les équipes ont pu capitalisés environ 3 762 ha infestés par cette chenille. Des traitements à base de produits chimiques sont en cours dans ces champs infestés pour venir à bout de ces ennemis de culture.

4. Situation pastorale

4.1. Situation des pâturages, des points d'eau et SPAI

❖ Situation des pâturages

La campagne agropastorale 2019/2020 a connu une installation normale à tardive dans la plupart des régions favorisant une régénération progressive du couvert végétal. Dans la plupart des régions, au cours des mois de mai et juin, la disponibilité du fourrage vert est jugée moyen à passable. Par ailleurs, dans la plupart des régions l'installation de la saison pluvieuse a été effective à la 1ère décennie du mois de juillet, et cela a favorisé une régénération positivement appréciable du pâturage. Notons cependant, que l'état du développement des pâturages est très contrasté selon les localités avec des séquences sèches (de 11 à 28 jours) au cours des mois de mai et juin, rendant la régénérescence des pâturages timide par endroit.

En effet, dans la région du Plateau Central, l'installation de campagne dans la province du Ganzourgou est satisfaisante favorisant une meilleure disponibilité des pâturages et supérieur à celle de l'année écoulée à la même période.

Dans les régions de l'Est (province de Gnagna, Gourma et Komandjari), du Nord et les régions du Sahel et du Nord par contre, elle est jugée faible par rapport à l'année passée à la même période sauf au niveau des bas-fonds. L'état de développement du pâturage herbacé dans ces régions est profitable aux petits ruminants mais restent inaccessibles aux bovins d'où la forte pression exercée par ces derniers sur le fourrage aérien au Sahel. Aussi, une bonne partie du pâturage est marquée par endroits par l'envahissement d'un herbacé non apprécié par les animaux.

Dans les régions des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun, des poches de sécheresse allant de 11 à 28 jours par endroit ont été observées au cours des mois de mai et juin et ont rendu la régénérescence des pâturages timide.

Toutefois, dans la plupart des régions, l'installation de la saison pluvieuse a été effective à la 1ère décennie du mois de juillet, et cela a permis une bonne régénération des pâturages. Notons toutefois que l'état de développement des pâturages est très contrasté selon les localités dans les régions.

D'une manière générale, dans la plupart des régions, l'accessibilité des animaux aux pâturages à cette période devient difficile due à la reprise des travaux champêtres avec l'obstruction de certaines pistes d'accès.

❖ **Situation des points d'eau**

Les premières pluies enregistrées à la 3^{ème} décennie de juin a permis un niveau de remplissage moyen voire bon des points et plans d'eau améliorant ainsi les conditions d'abreuvement du bétail. Toutefois, la capacité de mobilisation des eaux de surface est menacée par le phénomène d'ensablement et la dégradation de certains ouvrages hydrauliques.

❖ **Situation des SPAI**

L'amélioration de la disponibilité fourragère due à l'installation de la saison des pluies a réduit l'utilisation des SPAI dans toutes les régions. Son utilisation est surtout faite à des fins d'intensification de la production laitière et d'embouche dans quelques exploitations d'élevage (semi modernes et traditionnelles). Le prix des SPAI varie très significativement d'une région à une autre avec en exemple, pour le tourteau de coton de 50 kg, des prix allant de 6 500 FCFA dans la région du Centre à 13 000 FCFA au Centre-Ouest.

4.2. Etat des transhumances et des conflits

4.2.1. État des transhumances

Au cours du mois mai 2019, des mouvements de transhumance interne et transfrontalière ont été observés. La situation a été jugée normale dans l'ensemble des régions du pays sauf dans celles du Sahel et de la Boucle du Mouhoun où on observe une poursuite anormale des mouvements de transhumance. La transhumance transfrontalière était dirigée vers la Côte d'Ivoire. Le contexte sécuritaire dans les régions du Sahel et du Centre-Nord a conduit à un déplacement d'un effectif important du bétail depuis le début de l'année vers les pays côtiers. Malheureusement dans la plupart des cas, ces départs sont faits sans les documents de transhumance. Choses qui expliquent la non capitalisation des données auprès des services déconcentrés des ressources animales et halieutiques.

4.2.2. Situation des conflits

Quelques conflits violents liés à l'exploitation des ressources naturelles ont été notés dans certaines régions du pays. Il s'agit notamment du conflit dû à l'obstruction des pistes d'accès à Soudougou dans le Koulpélogo dans la région du Centre-Est ayant causé

deux (02) morts. Un autre conflit dans la même région liée à l'occupation d'un espace pastoral n'ayant commis aucune victime a été noté à Sandui dans le Kouritenga.

En plus de ces cas signalés d'autres conflits latents ont été observés dans les Cascades dus à la présence de fourrière anarchique dans les villages de Niangoloko.

Aussi dans les Hauts-Bassins, l'empiètement fréquente d'un lieu de culte (zone de fétiches) du village de Natema dans la commune de Bama par des pêcheurs les opposent aux habitants du village.

5. Situation alimentaire et nutritionnelle courante

5.1. Disponibilités

5.1.1. Disponibilités de céréales

Les stocks paysans sont jugés faibles dans les régions du Nord, du Centre Nord et du Sahel. En effet, les ménages font progressivement recours aux marchés dont l'approvisionnement et la disponibilité des vivres sont variables d'une localité à une autre à cause de la situation sécuritaire. Dans les autres régions, les stocks sont jugés moyens à bons.

Pour ce qui concerne les stocks commerçants, ils ont un bon niveau en ce mois de juillet 2019 et dépassent largement celui du même mois de l'année passée. Cette situation s'expliquerait par la faiblesse de la demande des ménages, le faible flux interne dû à la crise sécuritaire et la faible demande extérieure.

Quant aux stocks institutionnels, ils sont également disponibles dans les magasins de la SONAGESS.

5.1.2. Disponibilité des produits animaux et halieutiques

Le mouvement d'humeur observé par le Syndicat des Travailleurs de la Santé Humaine et Animale (SYNTSHA) rend la collecte des données difficiles dans presque toutes les régions du pays pour ce qui est du secteur des ressources animales et Halieutiques. En effet, les données recueillies par les équipes en mission ont concerné le mois de mai 2019 pour la plupart. Cette situation ne permet pas de faire une analyse réelle et objective de la situation des productions animales et halieutiques courant Juin 2019. (Confer annexe).

Concernant les produits halieutiques, sa quantité a connu une hausse comparativement à l'année passée. Elle est estimée à 11 715 tonnes de poissons frais en juin 2019 contre 225,85 tonnes de poissons (fumé et frais) l'année dernière à la même période.

5.1.3. Disponibilités des produits forestiers non ligneux (PFNL)

Au cours du mois de juin, les PFNL disponibles sur les marchés est composés des feuilles et de la poudre de feuilles de baobab, des feuilles de balanites et de Moringa, de la poudre de pain de singe, du kapok, des amandes et du beurre de karité, des graines et de la poudre de néré, du soumbala, des lianes, des raisins, du tamarin, du Zamné, du miel, des chenilles de karité etc. La disponibilité est bonne pour les graines de néré, le soumbala, le miel, les fruits du karité et les lianes. Elle s'est améliorée pour les chenilles, les amandes et le beurre de karité. Pour les autres produits tels que le tamarin, le kapok et le Zamné, la disponibilité est faible sur les marchés. La variabilité de la disponibilité des PFNL, rappelons-le, est liée principalement à leur caractère saisonnier.

5.1.4. Disponibilités des produits maraichers

En cette période de l'année, la production maraichère est au ralenti au profit de la campagne pluviale. Les produits maraichers actuellement disponibles sur les marchés restent dominés par l'oignon issu en partie des conserveries des maraichers. Cette disponibilité est jugée faible, comparativement au mois précédent ;

5.2. Accessibilité

5.2.1. Approvisionnement des marchés agricoles

❖ Offre

Sur la plupart des marchés des produits agricoles, une bonne disponibilité est observée. L'offre céréalière en particulier est bonne avec un approvisionnement qui se fait en grande partie par les commerçants. Ces derniers (grossistes et détaillants) détiennent toujours des stocks assez importants à cette période. L'offre est jugée supérieure à celle de l'année passée à la même période et à une année normale. Cette situation serait imputable aux bonnes performances de la campagne agricole 2018/2019. En plus de cela, dans les régions du Sahel et du Nord, les interventions humanitaires en faveur des ménages vulnérables et les points de vente des céréales à prix subventionnés de la SONAGESS renforcent l'offre des marchés.

❖ Demande

La demande céréalière quant à elle, est faible comparativement à l'année passée et celle d'une année normale. Cette baisse est jugée importante par rapport à ce qui est habituellement observée à la même période. Cela s'expliquerait par la bonne production de la campagne agricole écoulée dans la sous-région qui a entraîné une baisse des flux sortants de céréales. Les stocks des ménages étant également à un bon niveau, ceux-ci dépendent peu du marché pour leurs besoins alimentaires. En outre, la situation sécuritaire réduit les flux internes des zones de production (régions de la Boucle du Mouhoun, Hauts-Bassins, Cascades) vers les régions du Nord et du Sahel.

5.2.2. Approvisionnement des marchés à bétail

❖ Offre

Globalement, l'offre du bétail sur les marchés a varié selon les localités et selon les espèces. En effet, celle des bovins (taureaux) a baissé sur les marchés du Sahel, du centre Nord, du Nord, de l'Est (Fada N'Gourma 17,3%) et du Centre-Ouest (To, 11% pour les taureaux) par rapport au mois de mai et similaire à l'an passé à la même période. Elle est stable sur les marchés de Pouytenga, de Guelwongo et de Mogtédou par rapport à l'année passée à la même période.

La baisse mensuelle s'explique d'une part, par le retour tardif des transhumants et d'autre part, par l'insécurité préoccupante. Il est observé une présence dominante des vieilles vaches maigres et des taurillons sur les marchés sahéliens. Les vieilles vaches proviennent en partie des élevages des personnes déplacées internes (PDI) tandis que les taurillons sont prisés pour la culture attelée par les agriculteurs du Centre-Nord, de l'Est et du Centre-Est. Sur le marché de Kaya, l'offre des bovins est dominée par les taureaux en bon état d'embonpoint. Comparativement à la moyenne quinquennale, l'offre des bovins affiche une hausse sur la quasi-totalité des marchés visités.

Quant aux petits ruminants, l'offre a connu une baisse par rapport au mois de mai 2019 sur la plupart des marchés du fait de la fin du mois de Ramadan. Indexée à la moyenne annuelle, elle a connu également une baisse sur les marchés de Gorom-Gorom (3%) et de Fada N Gourma (25% pour des ovins, 30,8% pour les caprins), En revanche, elle est en hausse de 2% (Dori), de 3% (Djibo), de 7% et de 6% respectivement pour les caprins et ovins (Hamélé), de Bobo Dioulasso et Niangoloko comparativement à l'année passée. Cette hausse s'expliquerait en partie par la vente de plus en plus importante des animaux des PDI sur les marchés de Djibo, Dori et Kaya et par le besoin d'acquisition des

intrants agricoles (Niangoloko, BOBO Dioulasso et du Guelwongo). La présence des petits ruminants nigériens est constatée sur les marchés de Dori et de Kaya.

❖ **Demande**

La demande des bovins n'est pas satisfaisante aux dires des acteurs des marchés à bétail. Toutefois sur le marché de Kaya, les taureaux embouchés se vendent bien car ils sont rares à ce jour. On note la présence des acheteurs étrangers (Ghanéens et togolais) sur les marchés de Kaya et Dori mais en nombre réduit sur le marché de Gorom-Gorom par rapport à la normale. Les taux de vente au mois juin 2019 montrent un niveau satisfaisant pour les petits ruminants au marché de Djibo (96% pour les caprins et 85% pour les ovins) et de Kaya (87% pour les caprins). Ces taux sont passables sur les marchés de Dori (73% pour les caprins et 69% pour les ovins) et moins bon sur le marché de Gorom-Gorom (56% pour les caprins) de Bobo Colma et de To. Cette baisse est consécutive à l'insécurité (Gorom-Gorom)

5.2.3. Niveaux et variation des prix

Les baisses de prix sont largement en faveur des consommateurs. Toutefois, la situation est préoccupante chez les producteurs des zones excédentaires qui disposent d'importants stocks dont l'écoulement est difficile du fait de la faible demande et du prix non rémunérateur.

❖ **prix des céréales**

L'offre étant supérieure à la demande, ce qui a entraîné une baisse du niveau des prix.

Durant le mois de juin 2019, le prix du maïs a coûté entre 80 FCFA/Kg et 219 FCFA/Kg sur les marchés. Les prix les plus élevés (entre 178FCFA/Kg et 219 FCFA/kg) ont été relevés sur les marchés de Dori, Djibo, Bogandé et Ouahigouya. Quant aux prix les plus faibles, ils ont été relevés sur les marchés des régions du

Sud-Ouest, des Hauts-Bassins, des Cascades, du Centre-Ouest et de la Boucle du Mouhoun.

Comparativement à l'année passée et à la moyenne quinquennale, le prix moyen national du maïs a connu des baisses respectivement de 22% et de 14%. Les variations quinquennales ont été les plus faibles sur les marchés du Nord (...) et du Centre-Sud (...).

Pour les prix moyens du mil, il existe des disparités entre les différentes localités.

Les prix les plus bas sont observés sur les marchés des localités du Centre-Ouest et de la Boucle du Mouhoun; tandis que les prix les plus élevés se situent dans les localités du Sahel, de l'Est, des Cascades et du Sud-Ouest.

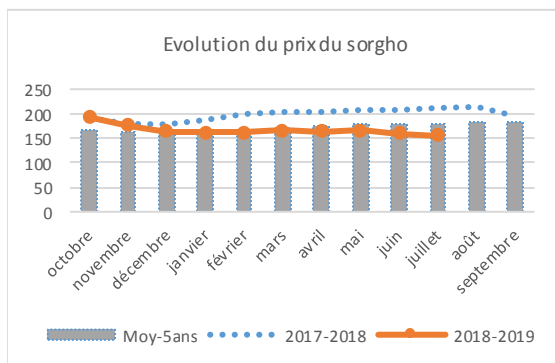
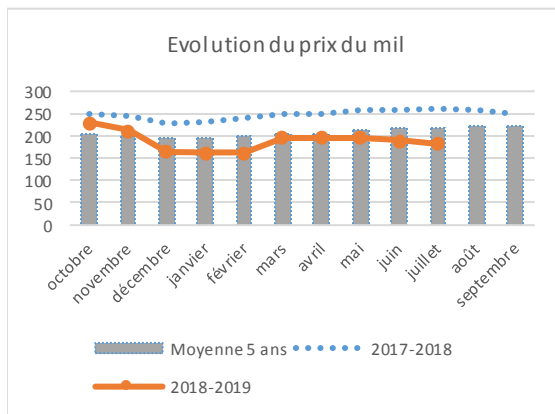
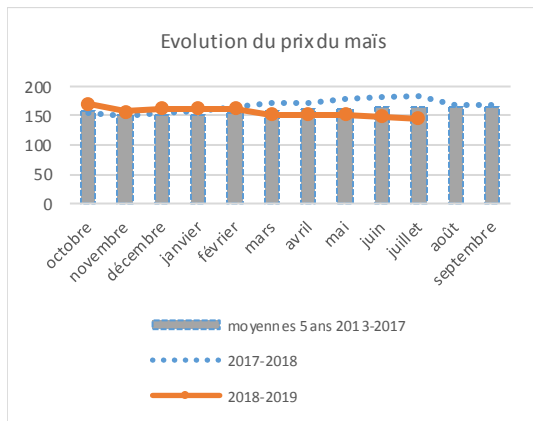


Figure 6: Niveau et variation des prix de céréales

Comparativement au mois passé, à l'année passée et à la moyenne quinquennale, le prix du mil est en baisse, respectivement de 3%, 27% et de 14%.

Le prix moyen du sorgho, qui est de 161 FCFA, est à la baisse comparativement au mois passé, à l'année passée et à la moyenne quinquennale, respectivement de 3%, 23% et 11%. Sur les marchés, on observe des prix inférieurs à 200 FCFA/kg, sauf sur les marchés du Sahel (Dori 219 FCFA/Kg), du Centre-Nord (Yalgo 200 FCFA/Kg) et du Centre (Gounghin) 210 FCFA/Kg et Sankaryaré 218 FCFA/kg. Les plus faibles (-10%) variations quinquennales ont été observées sur le marché de Diébougou au Sud-Ouest et quelques marchés du Centre-Nord, du Plateau-Central et du Nord.

Ces baisses de prix se sont poursuivies au cours du mois de juillet 2019 pour les trois céréales.

❖ Prix des produits de rente

Pour le niébé, les prix moyens sont en baisse par rapport à ceux du mois précédent, à la

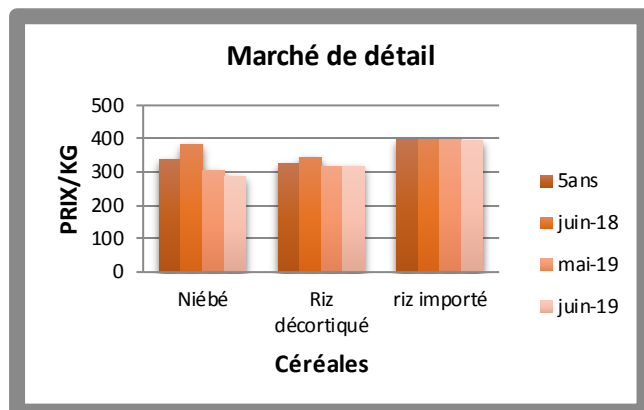


Figure 7: Niveau et variation des prix des produits de rente

même période de l'année passée et par rapport à la moyenne quinquennale. Comparativement à la moyenne mensuelle (mai 2019 et juin 2019), on enregistre des baisses de prix allant jusqu'à 24% sur le marché de Kompienga. Ces baisses de prix sont observées aussi sur le riz décortiqué et le riz importé. Ces baisses de prix

pourraient s'expliquer d'une part par la bonne production de la campagne écoulée et d'autre part par la situation sécuritaire et la fermeture des sites aurifères qui ont contribué à baisser la demande.

Les baisses de prix des céréales sont largement en faveur des consommateurs. Toutefois, la situation est préoccupante chez les producteurs des zones excédentaires qui disposent d'importants stocks dont l'écoulement est difficile du fait de la faible demande et du prix non rémunérateur.

❖ Prix du taureau

Le bon niveau d'approvisionnement des marchés au cours du mois de juin 2019 a entraîné une baisse des prix sur la plupart des principaux marchés suivis. Ainsi, on enregistre des variations du prix à la baisse allant de -5% à -14% sur les marchés de Gorom, Dori, Bobo, Youba, Fada, Bogandé. Des hausses de 3%, 5% et 8% respectivement sur les marchés Pouytenga, Kaya et Djibo. Ils sont restés stables sur les marchés de Guelwongo et de Tô. Ces

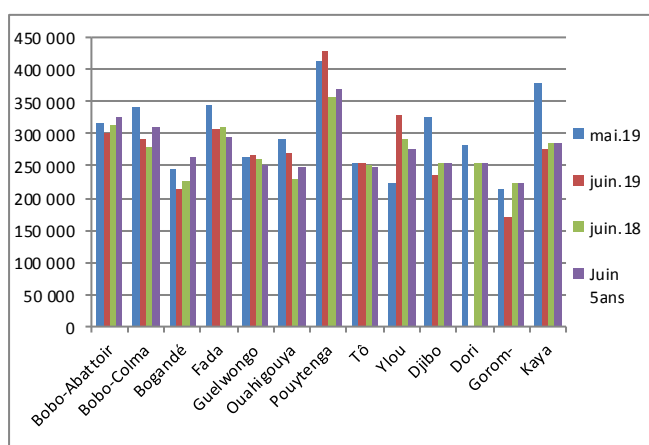


Figure 8 : Variation des prix du Taureau

prix comparés à la même période de

l'année passée affichent des variations en hausses allant de 11% à 19% sur les marchés

de Bobo, Dori, Yilou, Youba, Pouytenga et Garango. On enregistre une stabilité de prix sur les marchés Fada, Tô et Guelwongo contre une baisse de 4%, 5% et 6% respectivement sur les marchés de Bobo, Gorom et Bogandé. Par rapport à la moyenne de cinq dernières années, les prix sont en hausse sur la plupart des marchés. Seules les marchés de Bobo Colma, l'abattoir de Bobo et Bogandé ont connu des variations de prix à la baisse de 5%, 7%, et 18% respectivement.

❖ Prix du bélier

Le prix moyen du bélier enregistre une tendance à la hausse par rapport à la moyenne mensuelle. La fête de Tabaski qui s'annonce pour bientôt expliquerait cette hausse. Ainsi, les variations en hausse vont de 4% à 21% sur les marchés de, Pouytenga, Djibo, Guelwongo, Dori, Kaya, Tô, l'abattoir de Bobo, et Youba. Les prix sont restés stables sur les marchés de Bogandé, Fada, Yilou et Dori. Des variations en baisse de 5% et 21% ont été enregistrées sur les marchés de Hamélé et Gorom.

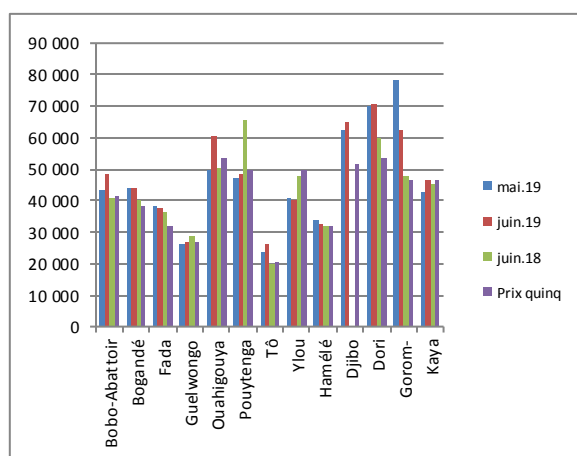
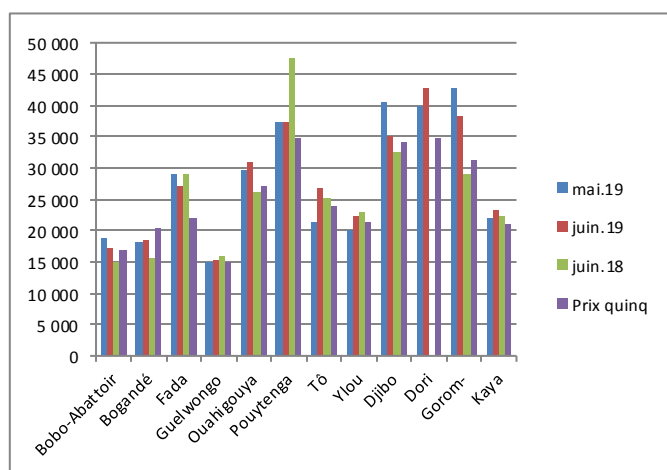


Figure 9: Niveau et variation des prix du bélier

Comparé à la même période de l'année passée, les prix sont en hausse sur la plupart des marchés. Les variations les plus remarquables sont de 19%, 28%, 31% et 34% respectivement sur les marchés de Bobo, Youba, Tô, et Gorom. Comparativement à la moyenne quinquennale, les prix sont en hausse sur l'ensemble des marchés.



❖ Prix du bouc

Le prix moyen du bouc en juin a connu une augmentation sur la plupart des marchés suivis par rapport au mois précédent. Cette situation témoigne de son bon état

Figure 10: Niveau et variation des prix du bouc

d'embonpoint mais aussi par sa forte demande extérieure. Les hausses vont de 5 -à 24% sur les marchés de Guelwongo, Youba, Yilou, Dori, Kaya et Tô. Comparativement à la même période de l'année précédente, on enregistre les mêmes tendances à la hausse. Les marchés de Bogandé, Youba, Gorom et Dori ont enregistré les plus fortes hausses de 18%, 19%, 22% et 23% respectivement. Ces prix comparés à la moyenne quinquennale sont en hausse sur la plupart des marchés. Seuls les marchés de Gorom, Bobo Colma, l'abattoir de Bobo et Bogandé ont connu de variation de prix à la baisse de 5%, 7%, et 18% respectivement.

❖ Prix de la volaille

Les prix moyens de la volaille au cours du mois de juin ont évolué en hausse sur les différents marchés par rapport au mois passé. On enregistre des variations à la hausse de 6% à 20% pour les poules sur les marchés de Yilou, Tô, Fada et Guelwongo et de 3% à 10% sur les marchés de Fada, Tô, Guelwongo et Yilou. Les mêmes tendances haussières sont observées sur tous les marchés par rapport à la même période de l'année passée et à la moyenne quinquennale.

5.2.4. Termes de l'échange bétail/céréales

Les termes de l'échange bétail céréales pratiqués sur les marchés se présentent comme l'indique le tableau ci-après :

Tableau VI : Situation des TDE au mois de juin 2019

Marchés	Espèce	Céréales	TDE
Bobo-Abattoir	Bélier	Maïs	1,2
Bogandé	Bouc mossi	Sorgho	1,1
Fada	Bouc mossi	Maïs	1,9
Guelwongo	Bouc mossi	Maïs	1,1
Youba	Bouc mossi	Sorgho	1,8
Pouytenga	Bouc mossi	Sorgho	1,3
Hamélé	Bouc mossi	maïs	1,71
Tô	Bouc mossi	Sorgho	2,1
Yilou	Bouc mossi	Sorgho	1,4
Djibo	Bouc sahélien	mil	1,85
Dori	Bouc sahélien	mil	1,72
Gorom-	Bouc sahélien	mil	1,49
Kaya	Bouc mossi	Sorgho	1,47

Source : DGESS/MRAH

L'analyse des résultats ci-dessus montre que les TDE sont en faveur des éleveurs en dépit de la période de soudure. Cette situation résulte des bons résultats de la campagne 2018/2019 impliquant une bonne disponibilité céréalière au niveau des stocks commerçants et qui enregistre une faible demande.

5.2.5. Niveau et variation des PFNL

Les prix moyens des principaux PFNL au cours du mois de juin 2019, de mai 2019, de juin 2018 et leur moyenne quinquennale se présentaient comme suit.

Tableau VII: Niveau et variation des prix des PFNL

Produits	Prix juin 2019	Prix mai 2019	Prix juin 2018	Moyenne quinquennale
Amandes de karité	508	883	423	450
Beurre de karité	3310	3314	2026	2488
Graines de néré	1012	1061	1185	1197
Soumbala	3436	3343	3917	3417
Kapok	1332	1632	2126	1743
Miel	3046	3118	3276	3671
Tamarin	702	592	274	467
Zamné	1832	1787	1547	1560

Source : DGEVCC/MEEVCC

Comparativement au mois de juin 2018, les prix des graines de néré, du soumbala, du kapok et du miel ont connu des baisses respectivement de 15%, 12%, 37% et 7%. Par contre, ceux des amandes et du beurre de karité et du Zamné ont connu des hausses respectivement de 20%, 63% et 18%. La forte hausse du prix des amandes s'expliquerait non seulement par leur faible disponibilité mais aussi par l'augmentation de leur demande cette année suite à la présence d'acheteurs étrangers dans le pays.

Par rapport à la moyenne quinquennale, le prix du soumbala est resté stable. Ceux des graines de néré, du kapok et du miel ont connu des baisses respectivement de 15%, 24% et 17%. Cependant, les prix des amandes et du beurre de karité et du Zamné ont connu des hausses respectivement de 13%, 33% et 17%. Les mêmes raisons citées plus haut expliqueraient également la forte hausse des prix des amandes de karité par rapport à la moyenne quinquennale.

5.3. Situation des sources de revenus et stratégies d'adaptation

La situation alimentaire est globalement bonne et la fréquence journalière des repas est de deux (02) en moyenne pour la plupart des ménages. Cependant, dans les communes à risque, certains ménages vulnérables des communes à risque ont des difficultés alimentaires, compte tenu de l'épuisement de leurs stocks et la faiblesse de leur pouvoir d'achat. Des stratégies sont adoptées par les ménages pour faire face à ces difficultés. Ce sont principalement :

- la réduction de la quantité de repas et quelques changements dans les habitudes alimentaires ;
- la vente des animaux et produits animaux (cuirs, lait, œufs) ;
- la consommation et/ou la vente des produits forestiers ligneux et non ligneux ;
- le petit commerce ;
- les transferts des parents à l'étranger, etc.

5.4. Situation sanitaire et nutritionnelle

5.4.1. Etat nutritionnel des enfants de moins de 5 ans

La situation nutritionnelle reste précaire chez les enfants de moins de cinq ans surtout avec la situation sécuritaire et l'arrivée de personnes déplacées internes dans les différentes localités.

Cependant, il faut noter qu'avec les mouvements d'humeur, la situation quantitative n'est pas exhaustive en l'absence de remontée de données. Les données de T2 sont donc partielles et ne concernent que quelques structures.

5.4.2. Situation de la prise en charge (quantité d'intrant ou si rupture)

La situation quantitative des intrants de prise en charge ne sont pas disponibles. Les régions du n'ont noté aucune rupture d'intrants de prise en charge des MAS au cours du trimestre. Par contre, les intrants de prise en charge des MAM ne sont pas disponibles quelques régions.

5.4.3. Situation des cas de maladies (paludisme, anémie, diarrhée, dengue, etc.)

La situation des cas de maladies telles le paludisme, anémie, diarrhée, dengue reste également partielle. L'absence de données de surveillance ne permet pas de faire un état de la situation.

5.4.4. Etat physique et sanitaire des animaux

Les données sont partielles du fait la non transmission des rapports liée au mouvement d'humeur du SYNTSHA et de l'insécurité au Sahel entravant la collecte des données.

Cependant, tous les anciens foyers *suspectés de gourmes* sont éteints dans toutes les régions exceptées, celle du Centre Ouest où ces derniers sont en cours d'extinction.

La situation des anciens foyers de *maladie de Newcastle (NDV)* signalé dans la région des Hauts Bassins (Houet et Tuy), est meilleure comparativement au mois passé avec une baisse des mortalités de volailles de 59,32%.

Quant au foyer de *peste de petit ruminant* (PPR), il persiste toujours dans le village de Kiri dans le Houet avec 8 cas positifs sur 20 échantillons de sang analysés au laboratoire national de l'élevage.

De nouveaux foyers de *pasteurellose ovine et de péripneumonie contagieuse* bovine sont apparus au mois de juin 2019 dans la région du Sud-Ouest (Poni et Noubiel) et les mesures sanitaires sont en cours actuellement afin de les circonscrire.

6. Situation des dangers et vulnérabilités

- Sècheresses

L'irrégularité des pluies a occasionné des poches de sècheresse de plus de 10 jours qui sont survenues dans le mois de juin, occasionnant des resemis à partir de la 3ème décade de juin, dans la plupart des régions. Ces longues poches de sécheresse ont pour corollaires immédiats le regain d'activité des Chenilles Légionnaires d'Automne.

- Grands vents

Des évènements météorologiques tels que les vents violents ont été enregistrés et ont déracinés des arbres et enlèves les toitures de maisons dans la région de la Boucle du Mouhoun. Ces vents violents ont fait des victimes également dans les regions du Sahel et du Centre Nord. Cela a causé malheureusement une perte en vie humaine a été enregistrée à Gossila.

- Déplacements de populations

L'insécurité persiste toujours et cela ne fait qu'augmenter le nombre de personnes déplacées internes (PDI). Ainsi, le nombre de PDI passe de 137 118 le 04 avril 2019 à 219 756 le 30 juin 2019. La situation se présente comme suit. Nous constatons que les

PDI sont toujours concentrés dans les régions du Sahel, du Nord du Centre Nord et de l'Est.

Tableau VIII : Situation des PDI à la date du 30 juin 2019

Région	Total de PDI	Pourcentage
Boucle du Mouhoun	120	0,05%
Cascades	268	0,12%
Centre	1 051	0,48%
Centre-Est	466	0,21%
Centre-Nord	80 103	36,45%
Centre-Ouest	636	0,29%
Centre-Sud	113	0,05%
Est	3 584	1,63%
Hauts-Bassins	468	0,21%
Nord	9 978	4,54%
Plateau central	272	0,12%
Sahel	122 473	55,73%
Sud-Ouest	224	0,10%
Total général	219 756	100,00%

La situation d'insécurité que connaissent les régions a de graves conséquences à court et long termes. Elle limite la mise en œuvre des interventions en faveur des PDI notamment celles des partenaires. Les déplacés ont enregistré la perte de leurs moyens d'existence (vol et pillage de bétail,...). Ils vendent leur cheptel à des prix relativement très bas pour faire face à la situation. Des stocks paysans sont restés dans les villages de provenance ou ont été complètement calcinés par les terroristes. Aux dires des premiers responsables administratifs des régions, d'importantes superficies agricoles ne seront pas emblavées dans les zones en proie à l'insécurité.

7. Situation des interventions humanitaires

L'Etat et certains de ses partenaires ont entrepris des actions pour renforcer la sécurité alimentaire des ménages. Ces actions ont concerné les distributions gratuites de vivres, les distributions de cash transfert, les distributions de semences et de matériels pour la production agropastorale, les actions de lutte contre la malnutrition, les actions de renforcement des capacités, etc. La situation est faite dans le tableau ci-dessous.

Tableau IX : Situation des interventions

Régions	Partenaires d'intervention	Nbre de Partenaires	Type d'intervention
Hauts-Bassins	PROSOL, PAPFA, ACF LONAB	4	Distribution de plantes, de semences et d'engrais et de matériels agricoles, construction d'infrastructures, dotation de petits ruminants et volailles

Régions	Partenaires d'intervention	Nbre de Partenaires	Type d'intervention
Boucle du Mouhoun	OCADES, Afrique Verte, CRS Cathwel, MISEREOR, Chrétiens pour e Sahel, Amis de Dédougou	6	Approvisionnement en eau potable, Appui à la production pluviale, Soutien à la production maraîchère et distribution gratuite de vivres, renforcements de capacités, mise en place de 14 Scoops de Commercialisation des Produits Agricoles et de parcelles de démonstration, appui à la production maraichère et soutien à la production pluviale
SUD OUEST	CONASUR et d'autres partenaires locaux.	2	Distribution de vivres
CASCADE	Compagnie de transport Rakiéta	1	Distribution de vivres
Sahel	CONASUR, DRAAH, LONAB, RESA, FAO, AGED_PLAN, VSF, OCADES, AGED_OXFAM, DRC, AGED et PAM	12	Réception en matériel d'équipement, distribution de semences, aménagement de bas-fonds, opération de supplémentation nutritionnelle, distribution de vivres
Nord	SP/CONASUR, PAM, FAO, OCADES, SP/CONASUR, ONG help	6	dotation aux déplacées, prévention de la malnutrition
CENTRE NORD	CONASUR, DRAAH, PTF, PAM et Plan Burkina.	5	Aménagement de bas-fonds, Appui en vivres et cash Récupération de terres dégradées, distribution de vivres.
Est	CONASUR, ACF, PRRIA et RECOPA	4	distributions gratuites de vivres, appuis aux éleveurs vulnérables, distribution gratuite de foin
Centre-Ouest	projets *filets sociaux*, OCADES, PADEL-B et P1P2RS	4	soutien financier, distribution gratuite de vivres
Centre-Est	Etat	1	Appui à la production pluviale

8. Perspectives alimentaires

Au cours des semaines à venir, le retard accusé dans les opérations culturales et les stades phénologiques pourrait être rattrapé si la pluviométrie se maintient.

Les marchés agricoles, pour les mois à venir resteront bien approvisionnés excepté les zones soumises à l'insécurité et les prix pourraient évoluer en légère hausse.

Les perspectives alimentaires des animaux seront meilleures avec la régénération du pâturage herbacé due à l'avancée de la saison pluvieuse et à l'abondance des eaux de surface.

Sur le plan de la commercialisation du bétail, l'offre et la demande des petits ruminants seront en hausse sur les marchés à bétail au regard de la fête de Tabaski qui s'annonce. Les prix seront susceptibles de connaître des hausses.

Au cours des prochains mois, la disponibilité des PFNL pourrait s'améliorer surtout en amandes de karité grâce à la nouvelle production. Cela entraînerait une baisse de leur prix. La disponibilité des graines de néré pourrait rester constante. Quant au beurre de karité et du soumbala, leur disponibilité pourrait baisser suite à la baisse de leur production liée aux travaux champêtres, ce qui aurait pour conséquence une revalorisation de leurs prix. Pour les produits tels que le kapok, le miel, le tamarin et le Zamné, on observerait une baisse de leur disponibilité ce qui se traduirait par un accroissement de leurs prix.

9. Conclusion et recommandations

Au terme de cette mission, il ressort que l'installation de la campagne agropastorale a été normale à tardive. Le labour et le semi, qui sont les principales opérations culturales, se poursuivent dans toutes les régions. Le développement des cultures accuse un retard dans la plupart des localités comparativement à la campagne écoulée. Force est de constater que malgré la menace des chenilles légionnaires, l'Etat et ses partenaires à travers les cellules de veille sont sur le pied de garde mais les moyens de lutte restent insuffisants. Sur le plan pastoral, la situation alimentaire du bétail s'est améliorée grâce à la régénération du pâturage et du remplissage des points d'eau. La situation des PDI est très préoccupante, avec des zones d'exploitation abandonnées. Sur les marchés, l'offre céréalière est très importante mais reste confrontée à une faible demande.

Au regard de tout ce qui précède, quelques recommandations ont été formulées :

❖ A l'endroit du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro agricoles et des partenaires

- Renforcer la disponibilité des produits phytosanitaires et équipements dans les directions régionales en charge de l'agriculture afin de prévenir et de gérer la chenille légionnaire d'automne ;

- Sensibiliser les producteurs sur les effets de l'utilisation des pesticides non homologués ;
 - Accélérer la mise à l'échelle du mécanisme e-voucher pour solutionner aux difficultés de distribution des appuis de l'Etat ;
 - Renforcer l'appui des producteurs en intrants et matériels agricoles.
- ❖ **A l'endroit du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques**
- Appuyer les producteurs pasteurs en kits d'intrants et renforcement de capacité pour la production fourragère ;
 - Faire la situation des animaux des PDI volés ou pillés ;
 - Renforcer les actions de sécurisation des pistes à bétail et des zones pastorales ;
 - Accompagner les structures déconcentrées des ressources animales dans le cadre de suivi des activités de la culture fourragère.
- ❖ **A l'endroit du ministère de l'eau et de l'assainissement**
- Instituer un fonds d'urgence pour la réhabilitation rapide des barrages menacés de destruction.
- ❖ **A l'endroit du Ministère de la Famille, de la Solidarité Nationale, de la Famille et des Actions Humanitaires (MFSNFAH) :**
- Lancer les opérations de distribution gratuite de vivre aux populations les plus vulnérables ;
 - Ouvrir des camps de PDI dans les régions de forte concentration de PDI et leur apporter une assistance humanitaire adéquate.
- ❖ **A l'endroit du Ministère en charge de la sécurité :**
- Assurer la sécurité des transferts de vivres dans les zones en insécurité.
- ❖ **A l'endroit du Ministère en charge de l'administration territoriale et ses partenaires**
- appuyer PDI en activités génératrices de revenus;
 - Opérationnaliser les brigades foncières communale et impliquer les propriétaires fonciers dans la négociation pour la cession des terres cultivables.
- ❖ **A l'endroit du Ministère en charge du Commerce et ses partenaires**
- Prendre des dispositions appropriées pour faciliter l'écoulement des stocks céréaliers.

Annexes

Annexe 1 : situation des prix des SPAI dans les différentes régions

Régions	Type da SPAI poids en kg	Mai 2019	Prix en Juin	
			2018	2019
Boucle du Mouhoun	-Tourteau de coton de 50	7 500	7 500	7 500
	-Graine de coton de 60	6 500	6 500	6 500
	-Tourteau de coton de 35	5 000	4 500	5 000
	-Graine de coton de 100	7 500	7 000	7 500
Hauts-Bassins	- Tourteau de coton de 50	-	-	8 000
Sud-Ouest	- Graine de coton de 100			8 000
Cascades	- Sac de 50 kg de SPAI			8 500
Centre	-Tourteaux de coton vrac de 50			6 500
	-Tourteaux coton granulé de 50			9 500
	- Aliment CITEC de 50			8 500
	- Aliment bétail SOFAB			12 500
	- Sogobalo			8 750
	- Drèche de BRAKINA frais			2 000
Plateau-Central	-Tourteaux de coton vrac de 50			7 000
	-Tourteaux coton granulé de 50			9 500
	- Aliment CITEC de 50			10 000
	- Drèche de BRAKINA frais			12 500
Centre-Ouest	-Tourteau de coton de 50		11 000	13 000
	-Graine de coton de 50		8 000	9 500
Nord	-Tourteau de coton de 50		9 000	10 000
Centre-Est	-Tourteau de coton de 50		-	10 000
	- Aliment bétail (Sogobalo)			8 500
Centre-Nord	- son en vrac			6 500 à 10 000
Sahel	- son en vrac		-	8 500-10 000
Est	-Tourteau de coton de 50		-	9 500
	- Aliment bétail (Sogobalo)			9 000

Source : DRRAH mai 2019

Cette situation se présente comme suit :

Annexe 2 : Situation de la transhumance

Régions	Type de transhumance	Animaux déplacés		Total animaux	Lieu de départ	Site d'accueil projeté
		Bovins	Ovins			
Boucle du Mouhoun	Transhumance nationale	401	18	419	Banwa	Kossi
	Transhumance internationale	12	-	12	Kassoum	Côte d'Ivoire
Hauts-Bassins	Transhumance nationale	132	0	132	Morlaba (Kéné Dougou)	Sindo (Kéné Dougou)
Sud-Ouest	Transhumance nationale	501	39	-	Sud-ouest	-
	Transhumance internationale	717	-	-	Sud-ouest	Côte d'Ivoire

Annexe 3 : produits animaux disponibles dans les régions (lait, viande, œufs)

	VIANDES (en Tonnes)			LAIT (en Litres)			ŒUFS (en unité)		
	Mai 2019	Juin 2019	Juin 2018	Mai 2019	Juin 2019	Juin 2018	Mai 2019	Juin 2019	Juin 2018
Centre-Ouest	263	-	-	21 490	-	-	129 383	-	-
Nord	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Boucle du Mouhoun	16 976	4 334	19 236	5757	375	2 336	115 575	22 506	209 088
Hauts-Bassins	1 068	-	-	48 534	-	-	3 898 666	-	-
Sud-Ouest	-	255	754	-	790	2 115	-	17 700	52 100
Cascades	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre-Est	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Est	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre-Nord	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sahel	231	233	265	86 170	60 667	59 243	-	-	-
Centre	7007	-	-	221 384	-	-	150 702 165	-	-
Plateau Central	137	-	-	6210	-	-	27 4 500	-	-
Centre Sud	120	-	-	13 484	-	-	209 376	-	-

Source : DRRAH mai et juin 2019

Le tableau ci-dessous présente la situation des foyers.

Annexe 4 : situation des foyers dans les régions des Hauts Bassins et du Sud-Ouest

Régions	Maladies suspectées	Espèces affectées	Localisation du foyer		Effectifs			Mesures Prises
			Villages	Département	Exposé	Morbidité	Mortalité	
Hauts Bassins	Newcastle	Poules	Faramana	Faramana	1 500	920	525	Déparasitage des sujets bien portants
	Maladies de Newcastle	Volaille	Zamakologo	Kourouma	200	50	5	Traitements antibiologiques
Sud-Ouest	Pasteurellose	ovins	Malba et Dolo	Poni	920	90	21	Isolement
								Antibiothérapie
	PPCB	Bovins	Mibdedo et Foufouna	Noumbiel	252	47	15	vaccination
								Isolement
							Antibiothérapie	
								vaccination